

L'homme à l'oreille cassée

VII
TESTAMENT DU PROFESSEUR MEISER EN FAVEUR DU COLONEL DESSÉCHÉ

Les frais de voyage, de séjour, etc., etc., seront prélevés sur l'actif de ma succession. Une somme de deux mille thalers sera consacrée à la publication des glorieux résultats de l'expérience, en allemand, en français et en latin. Un exemplaire de cette brochure devra être adressé à chacune des sociétés savantes qui existent alors en Europe.

Dans le cas tout à fait imprévu où les efforts de la science ne parviendraient pas à ranimer M. le colonel, tous mes biens retourneraient à Nicolas Meiser, seul parent qui me reste.

JEAN MEISER, D. M.

VIII

COMMENT NICOLAS MEISER, NEVEU DE JEAN MEISER, AVAIT EXÉCUTÉ LE TESTAMENT DE SON ONCLE.

Le docteur Hirtz de Berlin, qui avait copié ce testament lui-même, s'excusa fort obligeamment de ne l'avoir pas envoyé.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas un traité avec la Société des Gens de lettres.

plus tôt. Ses affaires l'avaient contraint de voyager loin de la capitale. En passant par Dantzic, il s'était donné le plaisir de visiter M. Nicolas Meiser, ancien brasseur, riche propriétaire et gros rentier, actuellement âgé de soixante-six ans. Ce vieillard se rappelait fort bien la mort et le testament de son oncle, le savant; mais il n'en parlait pas sans une certaine réputation. Il affirmait d'ailleurs qu' aussitôt après le décès de Jean Meiser, il avait rassemblé dix médecins de Dantzic autour de la momie du colonel; il montrait même une déclaration unanime de ces messieurs, attestant qu'un homme desséché à l'étuve ne peut en aucune façon ni par aucun moyen renaitre à la vie. Ce certificat, rédigé par les adversaires et les ennemis du défunt, ne faisait nullement mention du mémoire annexé au testament. Nicolas Meiser jurait ses grands dieux (mais non sans rougir visiblement) que cet écrit concernant les procédés à suivre pour ressusciter le colonel, n'avait jamais été connu de lui ni de sa femme. Interrogé sur les raisons qui avaient pu le porter à se dessaisir d'un dépôt aussi précieux que le corps de M. Fougas, il disait l'avoir conservé quinze ans dans sa maison avec tous les respects et tous les soins imaginables; mais, au bout de ce temps, obsédé de visions et réveillé presque toutes les nuits

par le fantôme du colonel qui venait lui tirer les pieds, il s'était décidé à le vendre pour vingt écus à un amateur de Berlin. Depuis qu'il était débarrassé de ce triste voisinage, il dormait beaucoup mieux, mais pas encore tout à fait bien, car il lui avait été impossible d'oublier la figure du colonel.

Ces renseignements, M. Hirtz, médecin de S. A. R. le prince régent de Prusse, ajouta quelques mots en son nom personnel. Il ne croyait pas que la résurrection d'un homme sain et desséché avec précaution fût impossible en théorie; il pensait même que le procédé de dessiccation indiqué par l'illustre Jean Meiser était le meilleur à suivre. Mais dans le cas présent, il ne lui paraissait pas vraisemblable que le colonel Fougas pût être rappelé à la vie: les influences atmosphériques et les variations de température qu'il avait subies durant un espace de quarante-six ans avaient avoué altéré les humeurs et les tissus.

C'était aussi le sentiment de M. Renault et de son fils. Pour calmer un peu l'exaltation de Clémentine, ils lui lurent les derniers paragraphes de la lettre de M. Hirtz. On lui cacha le testament de Jean Meiser, qui n'aurait pu que lui échauffer la tête. Mais cette petite imagination fermentait sans relâche, quoi qu'on fit pour l'assourdir.

Clémentine recherchait maintenant la compagnie du docteur Martout; elle discutait avec lui, elle voulait voir des expériences sur la résurrection des rotifères. Rentrée chez elle, elle pensait un peu à Léon et beaucoup au colonel. Le projet de mariage tenait toujours, mais personne n'osait parler de la publication des bans. Aux tendresses les plus touchantes de son futur, la jeune fiancée répondait par des discussions sur le principe vital. Ses visites dans la maison Renault ne s'adressaient pas aux vivants, mais au mort. Tous les raisonnements qu'on mit en œuvre pour la guérir d'un fol espoir ne servaient qu'à la jeter dans une mélancolie profonde. Ses belles couleurs pâlirent, l'éclat de son regard s'éteignit. Minée par un mal secret, elle perdit cette aimable vivacité qui était comme le pétillement de la jeunesse et de la joie. Il fallait que le changement fût bien visible, car Mile Sambucco, qui n'avait pas des yeux de mère, s'en inquiéta.

M. Martout, persuadé que cette maladie du Père ne céderait qu'à un traitement moral, vint la voir un matin et lui dit:

« Ma chère enfant, quoique je ne m'explique pas bien le grand intérêt que vous portez à cette momie, j'ai fait quelque chose pour elle et pour vous. Je viens d'envoyer

à M. Karl Nibor le petit bout d'oreille que Léon a détaché. »

Clémentine ouvrit de grands yeux.

« Vous ne me comprenez pas? reprit le docteur. Il s'agit de reconnaître si les humeurs et les tissus du colonel ont subi des altérations graves. M. Nibor, avec son microscope, nous dira ce qui en est. On peut s'en rapporter à lui: c'est un génie infatigable. Sa réponse va nous apprendre s'il faut procéder à la résurrection de notre homme, ou s'il ne reste qu'à l'enterrer. »

— Quoi! s'écria la jeune fille, on peut décider si un homme est mort ou vivant, sur échantillon?

— Il ne faut rien de plus au docteur Nibor. Oubliez donc vos préoccupations pendant une huitaine de jours. Dès que la réponse arrivera, je vous la donnerai à lire. J'ai stimulé la curiosité du grand savant: il ne sait absolument rien sur le fragment que je lui envoie. Mais si, par impossible, il nous disait que ce bout d'oreille appartenait à un être sain, je le prierais de venir à Fontainebleau, et de nous aider à lui rendre la vie. »

Cette vague lueur d'espoir dissipait la mélancolie de Clémentine et lui rendait sa belle santé. Elle se remit à chanter, à rire, à voltiger dans le jardin de sa tante et dans la maison de M. Renault. Les doux entretiens recommencèrent; on reparla du mariage, le premier ban fut publié.

« Enfin, disait Léon, je la retrouve! »

Mais Mme Renault, la sage et prévoyante mère, hochait la tête tristement: « Tout cela ne va qu'à moitié bien, disait-elle. Je n'aime pas que ma bru se préoccupe si fort d'un beau garçon desséché. Que deviendrons-nous lorsqu'elle saura qu'il est impossible de le faire revivre? Les papillons noirs ne vont-ils pas reprendre leur vol? Et supposé qu'on parvienne à le ressusciter, par miracle! êtes-vous sûrs qu'elle ne prendra pas de l'amour pour lui? En vérité, Léon avait bien besoin d'acheter cette momie, et c'est ce que j'appelle de l'argent bien placé! »

Un dimanche matin, M. Martout entra chez le vieux professeur en criant victoire.

A (suite)

EDMOND ABOUT

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centime au lieu de 25:

Antoing, Blandin, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramercroix, Havesines, Menin, Messines, Mouscron, Moorstele, Nèchin, Neuve-Eglise, Tamignies, Tempeville, Toirnan, Warvignies, Ypres.

COMMERCE

COTONS

Telegraphiques communiqués par M. BULFRAZ-GRIMONDEZ
LE HAVRE, 4^e février.
Ventes: 536 balles. Marché calme.

LE HAVRE, 4^e février.
Ventes: 7,000 balles. Marché languissant.

NEW-YORK, 31 janvier.
Middling Upland, 9 1/2; Ventes 26,000 balles.
Middling américain à New-Orléans 8 1/2; Savannah, 9 1/2.

LE HAVRE, 4^e février.
(Dépêche spéciale)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Commissaire par M. J. DESSÉCHÉ)

NEW-YORK, 31 janvier.
Ventes: 112,000 balles. Marché soutenu.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annances légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Requête du sieur Jules GALLES

Déclaration de concordat

La réunion des créanciers aura lieu au Tribunal le lundi 14 février 1887, à 11 heures 1/2 du matin.

IMMOBILES A VENDRE

Etudes de M^e G. ROMBAUT, docteur en droit, et DESMAZIERES, avoués à Lille.

VILLE DE ROUBAIX

MAISON

Avec Fonds, Cour et Jardin en dépendant

A VENDRE

La adjudication aura lieu le mercredi 16 février 1887, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

DESIGNATION:

VILLE DE ROUBAIX

ON DEMANDE A VENDRE

Peignage et Filature

TELEGRAMME COMMUNIQUÉ PAR M. LEON CLERCQ

LAVERGNE, 1^{er} février, 12 h. 00 matin.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 4^e février.
(Dépêche spéciale)

PARIS, 4^e février.
(Dépêche spéciale)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.
(Clôt.)

NEW-YORK, 31 janvier.

NEW-YORK, 31 janvier.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

SUCRES

LILLE, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

ANVERS, 4^e février.

SUIFS

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

PARIS, 31 janvier.

ANNONCES INDUSTRIELLES

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.

PARIS, 4^e février.